

POSTULAT

Sécurité aux abords et sur le chemin des écoles de Vicques

Vicques, le 23.05.2013

Le trajet emprunté par les écoliers entre l'arrêt du car postal en face de l'école dite « du bas » et l'école secondaire à Vicques (et inversement) est un parcours du combattant en matière de sécurité pour nos têtes blondes. Considérant la composition des cercles scolaires actuels, cela concerne les enfants des trois villages de notre commune.

Relayant le témoignage et le souci de plusieurs parents ainsi que d'utilisateurs du réseau routier concerné, voici quelques points parmi d'autres qui argumentent cette position :

- Le cortège de voitures des parents conduisant leur(s) bambin(s) à l'école, et le parage « sauvage » qu'il induit est tout aussi impressionnant qu'inacceptable dans un village de petite taille, alors que l'on préconise la promotion du mouvement et que des lignes de pédibus sont existantes/réalisables ; le danger est réel, mal perçu par les écoliers et les parents.
- Le marquage et la signalisation du trajet le long d'une route à 40 km/h est inadapté ; il manque au moins un passage pour piétons, notamment sur la route de Rochefort où les visibilitées sont réduites.
- Les plus petits qui croisent les écoliers secondaires à la hauteur des sentiers de la forêt aux heures de pointes, sont brusqués et impressionnés (problème connu et relevé maintes fois déjà) dans des endroits où les hauteurs de chute ne sont pas anodines, et la plupart du temps au-dessus d'une voie de circulation, où les garde-corps ne sont pas conformes.
- Les plus petits, pour éviter la problématique susmentionnée empruntent la route communale d'En Geneveret, route à 40 km/h, sans trottoir. Après observation de la circulation dans ce secteur, force est de constater que les automobilistes de manière générale roulent très, voire trop vite, même en respectant la limitation.
- La limitation de vitesse à 40 km/h n'existe plus dans la Loi sur la circulation routière (LCR) et ses Ordonnances.
- La zone de rencontre à la hauteur de l'école infantine est une zone placebo, car trop courte pour être perçue et appliquée par les utilisateurs, le régime de priorité passant de l'automobiliste au piéton, d'où risque de confusion et d'accident.
- La signalisation, les visibilitées ainsi que la séparation des élèves du trafic routier le long du trajet scolaire semblent insuffisants.
- Plusieurs accidents n'ont pu être évités que de justesse sur ce trajet.

Etant donné ce qui précède et persuadé qu'il existe des possibilités d'amélioration efficaces, je demande au Conseil communal d'étudier la sécurité aux abords et sur le chemin de l'école à Vicques ; la complexité des aspects liés à cette problématique étant bien réelle, je propose qu'un expert de la sécurité routière réalise cette analyse à l'intention du Conseil communal, afin de pouvoir se prononcer sur les mesures (infrastructures, organisation et comportement) à envisager.

Cédric Eschmann, PCSI et Ouverture

